

N°14/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2023

OBJET : Délibération pour l'approbation des comptes administratifs 2022 (commune)

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 10 mars 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain,

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à BOYER-JOLY Gilbert), CATELAN Richard (pouvoir donné à MAGNAN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à HELSEN Véronique)

Après la sortie de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Richard MAGNAN, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de la commune d'Aubessagne, dressé par Monsieur ACHIN Richard, maire de la commune, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Recettes : 929 846,26 €

Dépenses : 636 710,25 €

Résultat 2022 : 293 136,01 €

Excédent précédent : 598 045,60 €

Part affectée à l'investissement : 0 €

Excédent de clôture : 891 181,61 €

Investissement

Recettes : 93 708,90 €

Dépenses : 220 958,46 €

Résultat 2022 : - 127 249,56 €

Excédent précédent : 22 933,85 €

Déficit de clôture : 104 315,71€

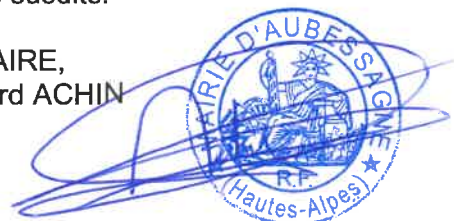
2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr